

La lettre municipale

Commune de BURLATS

N° 8 - Août—Septembre—Octobre 2022

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Assistante sociale :

Uniquement sur rendez-vous au 05 63 73 02 11

Site internet : <https://burlats.com/>

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi	8 h 30 -12 h 30	13 h 30 -17 h 30
----------------------	-----------------	------------------

CATASTROPHE NATURELLE

Afin que la commune puisse procéder à la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrains liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2022, il est impératif que les administrés ayant constaté des dégâts sur leurs habitations en lien avec la sécheresse transmettent en Mairie dans les meilleurs délais un dossier comprenant :

- un courrier ou mail adressé à Monsieur le Maire décrivant la nature des dégâts.

- Les photos

- La date de survenance du sinistre.

En même temps, il faut déclarer le sinistre à son assureur.

Les dossiers pourront être déposés à compter du 15 octobre 2022.

RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Bienvenue à ...

SALON DE BEAUTÉ SPÉCIALISÉ EN MAQUILLAGE SEMI-PERMANENT



Au Boudoir d'Adélaïde

07.81.27.29.03 FACEBOOK ET INSTAGRAM

Uniquement sur Rendez-vous Lundi - Mardi & Jeudi - Vendredi de 9h00 à 18h00

LE MOT DU MAIRE

Comme toutes les collectivités locales en cette rentrée, la commune de Burlats se trouve confrontée à la hausse des prix de l'électricité et du gaz qui la frappe durement.



Devant l'explosion de ce poste de dépenses, il est nécessaire de réagir.

C'est pourquoi, j'ai programmé au cours du mois d'octobre, une réunion « de crise » avec tous les élus du Conseil municipal pour réfléchir ensemble aux différentes pistes à envisager et aux mesures à prendre pour préparer l'élaboration du budget 2023. L'objectif de cette réflexion, est de construire un plan de sobriété concerté, destiné à limiter la consommation d'énergie et donc les charges de fonctionnement.

Vous serez, bien évidemment informés du fruit de notre réflexion et je vous engage également à nous faire part de vos avis ou de vos idées sur les économies d'énergie à envisager.

Cette crise énergétique qui nous heurte de plein fouet a cependant le mérite de nous obliger à repenser notre façon de vivre et nos comportements. En ce sens, elle nous contraint dans de brefs délais, à intensifier notre politique de développement durable.

Nous nous sommes déjà engagés dans des travaux d'isolation des bâtiments, d'équipement de notre éclairage public en LED, de gestion différenciée des espaces verts pour préserver nos ressources naturelles. Mais nous devons aller plus vite et plus loin avec la participation de tous.

Je sais pouvoir compter sur vous pour relever ce défi.

Le Maire,
Serge SERIEYS



Durant les vacances scolaires d'été, l'équipe des ateliers municipaux a poursuivi les travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments des écoles : achat et entretien du petit matériel, téléphonie, changement de la paroi de verre dans la classe de maternelle (école de Lafontasse).

D'autres interventions nécessaires seront réalisées ultérieurement, notamment dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école de Lafontasse qui devraient s'étaler entre le printemps et l'été 2023, en tenant compte de la disponibilité des entreprises et des exigences liées à la présence des enfants dans l'école.

Outre leurs interventions dans les écoles, les agents municipaux ont été sollicités pour de nombreux chantiers : aménagement d'un local pour l'installation du Centre communal d'action sociale (Nettoyage et peinture), préparation du terrain pour l'implantation d'un jeu d'enfant devant l'Orangerie, mise en place d'une armoire au foyer, nettoyage de locaux communaux.

LA PASSERELLE INSTALLÉE AU LAC DU LEZERT



Après les travaux de préparation, la passerelle réalisée par un artisan local, l'entreprise BOYER de Lacrouzette, a été mise en place fin septembre.

Désormais, les promeneurs pourront l'emprunter pour faire le tour du lac.

UN NOUVEAU JEU DANS LE SQUARE DU VILLAGE !

En prévision de l'arrivée de l'accueil de loisirs dans les locaux de l'Orangerie le mercredi mais aussi pour compléter l'aire de jeux des enfants du village, une structure multi-activités a été installée dans le square Arnaud de Mareuil.

Toboggan, pont suspendu, cabane, autant d'activités ludiques qui permettront aux enfants de se divertir en plein air !!!



TRAIL TERRES D'OC - Dimanche 11 septembre 2022 2^{ème} Edition



Un évènement sportif remarqué : Le « Trail en terres d'oc » du 11 septembre

Passionnés par cette discipline sportive, Marine Kwasnik et son équipe ont choisi un parcours à la découverte du Sidobre pour la 2^{ème} édition du « Trail en Terres d'Oc ».

Le départ a été donné au village de Burlats puis les coureurs se sont élancés sur les sentiers sauvages et l'univers minéral et végétal du plus vaste massif granitique d'Europe, en passant par Lacrouzette avant de redescendre à Burlats pour le podium d'arrivée.

3 formats de courses et une randonnée étaient proposés aux 500 participants : 42km, 28km et 12km avec des dénivelés conséquents de 1700m, 1200m et 700m. Les enfants ont pu, comme les grands, participer à une épreuve spécialement conçue pour eux, avec récompenses. Un goûter leur a également été offert et des jeux gonflables mis à leur disposition.

Pour les spectateurs, accompagnants et coureurs, un beau programme avait été concocté pour animer le village durant toute la journée. Les produits locaux ont été mis à l'honneur avec des stands de dégustation, d'artisanat. Des danses occitanes ont égayé cette journée festive.

A l'occasion de la remise des trophées, M. le Maire a chaleureusement remercié Marine Kwasnik pour la parfaite organisation de cet évènement qui en a assuré la réussite.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui se sont investis ce jour-là !

**Vu le succès, rendez-vous a déjà été pris pour la 3^{ème} édition,
Dimanche 10 septembre 2023 !**



Le grand retour de la fête médiévale

Après 2 années perturbées par le COVID, Burlats a renoué avec sa fête médiévale le dernier dimanche d'août pour sa 5^{ème} édition !

De la parade d'ouverture aux saynètes, du marché médiéval aux camps historiques, du banquet médiéval à la retraite aux flambeaux, Burlats a revêtu une nouvelle fois ses plus beaux atouts et proposé, le temps d'un week-end, un véritable voyage dans le temps...

Un grand merci à Marie Hélène Bourges, notre comtesse Adélaïde qui a mis tout son cœur et son talent à la réussite de cette journée, aux bénévoles des associations (les Aînés d'Adélaïde, Burlats Patrimoine et Culture, Ensemble pour Burlats et ses Villages...) et aux élus qui n'ont pas compté leur temps pour l'organisation et le bon déroulement de ces festivités avec l'aide efficace du personnel municipal, sans oublier les troupes fidèles à notre fête et bien sûr les habitants qui ne se sont pas fait prier pour entrer dans le jeu.



La préparation le samedi



CONFERENCE : « les plantes qui soignent »

Comme l'an dernier, la conférence proposée par le Parc naturel régional du Haut Languedoc a été plébiscitée. Un public nombreux a suivi les explications de l'intervenante avec le plus grand intérêt.



Une nuit américaine à Burlats !

Dans le cadre du festival d'Autan, le quatuor Adastra, l'accordéoniste Pascal Contet et la comédienne Séverine Ferrer ont enchanté la soirée du 13 juillet avec leur spectacle « Nuits américaines », alternance entre musiques de Barber, Glass à Piazzolla et textes d'Hemingway, Warhol et Monroe.

Au pied du pavillon d'Adélaïde, les spectateurs se sont laissés transporter vers le « nouveau monde », le temps d'une soirée d'été....

Les musiciens et Séverine Ferrer n'ont pas manqué de les remercier de leur présence après 2 années difficiles pour les intermittents du spectacle. Ils ont également remercié la municipalité pour les avoir accueillis à Burlats.

JOURNÉE DU PATRIMOINE : une première réussie !

A l'initiative d'Emilie Seger, conseillère municipale, 2 visites du village ont été programmées et organisées lors des journées du patrimoine, les samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Au cours de ce week-end, près de 80 amateurs d'histoire se sont retrouvés devant la collégiale pour déambuler dans le village avec Bérangère Detolsan, guide conférencière qui leur a raconté l'histoire captivante de Burlats.

Le succès de cette première animation nous incite à reconduire l'expérience l'an prochain avec de nouvelles idées pour l'enrichir !



Et toujours le même succès

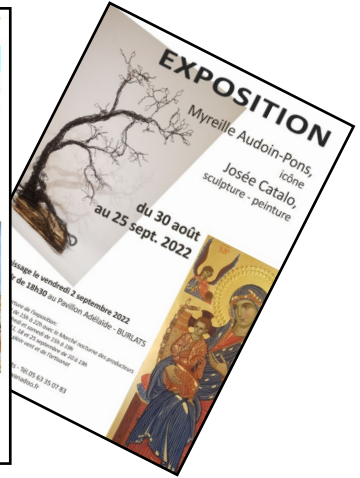
pour le marché des gourmets !



*Vernissage expo de septembre
« Mireille Audoin Pons et Josée Catalo »*

Cet été encore, de nombreux artistes ont pu dévoiler leur talent aux visiteurs, au sein du pavillon d'Adélaïde ou de la collégiale.

Ces expositions dont l'entrée est gratuite valorisent nos bâtiments historiques et sont appréciées tant par les artistes qui se voient offrir un site d'exception pour exposer leur travail que par le public qui peut découvrir des œuvres au style très éclectique.



OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, depuis 27 ans, Octobre rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein .

Le ruban rose emblématique de cette action permet de sensibiliser le public et de collecter des fonds pour soutenir la recherche médicale et scientifique. L'intégralité des fonds levés pendant cette période sont entièrement reversés aux associations qui aident et accompagnent les personnes atteintes du cancer ainsi qu'à la recherche.



On estime qu'1 femme sur 8 risque d'être confrontée à cette maladie au cours de sa vie.

C'est pourquoi de nombreuses initiatives sont mises en place, durant le mois d'octobre, pour informer les femmes sur l'importance d'un dépistage précoce. Avec **50 000 nouveaux cas par an** en France (dont 300 chez les hommes), le cancer du sein reste le **premier cancer chez les femmes et le plus mortel**. Détecté à un stade **précoce, 9 femmes sur 10 en guérissent à horizon 5 ans**, d'où l'importance de la prévention !

La municipalité de Burlats a décidé de s'associer à cette action d'information et de prévention par des gestes symboliques destinés à attirer l'attention du public : port de ruban rose, installation d'un ruban rose sur un mur de la mairie.

Des prospectus expliquant les méthodes de dépistage et faisant partie d'un programme d'action publique régionale, seront mis à disposition des habitants.

Il faut savoir que des campagnes de dépistage pour les femmes de 50 à 74 ans sont mises en place par les départements avec invitation tous les 2 ans pour une mammographie. Si vous ne recevez pas cette invitation parlez- en à votre médecin.

Enfin, il est indispensable de rappeler que toutes les femmes doivent procéder régulièrement à la palpation de leurs seins et que toute anomalie (asymétrie, bosse, partie indurée, écoulement au niveau d'un mamelon...) impose une consultation auprès d'un médecin.

Dès la rentrée de septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école et pour beaucoup celui de la cantine.

C'est un nouveau prestataire, la société SR COLLECTIVITES, installée à Saïx qui fournira les repas durant cette année scolaire. En effet, c'est elle qui a été choisie à l'issue de la consultation lancée en mai dernier, le précédent marché public étant arrivé à son terme.



M. ALGANS, responsable de la société, est venu en personne rencontrer le personnel intervenant en cantine en présence du Maire et de nombreux élus pour expliquer le mode de fonctionnement de son entreprise : approvisionnement essentiellement en produits frais et circuits courts (peu de conserves et de surgelés) confection des repas sur place par des cuisiniers, ce qui présage des repas de qualité pour les enfants.

Il a également répondu à toutes les questions concernant l'organisation pratique (commandes des repas, livraison, mise en température etc...) et a indiqué que chaque semaine, un questionnaire devait être retourné à sa société pour évaluer la prestation. Ainsi, elle pourrait réagir rapidement en cas de problème.

Rappelons que la municipalité a fait l'effort de ne pas augmenter le prix des repas de la cantine scolaire pour éviter de grever encore le pouvoir d'achat des ménages déjà bien impacté par l'inflation.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Une aide pour vos démarches en ligne avec un conseiller numérique dans notre commune !



A partir du 18 octobre 2022, un conseiller numérique du Département du Tarn interviendra chaque 1^{er} et 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Burlats pour aider nos administrés à réaliser leurs démarches en ligne et leur apprendre à utiliser les outils numériques.

Le conseiller numérique pourra vous apprendre à créer une adresse e-mail et un compte utilisateur, il vous aidera à vous repérer sur les plateformes administratives (logement, CAF, impôts...), il vous apprendra à utiliser votre PC, tablette ou smartphone, et bien d'autres choses encore.

L'objectif principal du conseiller numérique est de faciliter les démarches en ligne, mais aussi d'amener le public vers l'autonomie dans ses usages du numérique et des nouvelles technologies.

Pour bénéficier de ce nouveau service, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la Mairie de Burlats au 05.63.35.07.83 ou en appelant la Maison du Département de Castres au 05 63 62 62 00.



Assistante Sociale

Depuis quelques mois la commune ne bénéficiait plus de permanences de l'Assistante Sociale.

Nous avons le plaisir de vous informer que la commune a une nouvelle Assistante Sociale en la personne de Madame Sophie MAYFAT.

Elle vous accueille sur rendez-vous au 05.63.73.02.11 les jeudis matin à la mairie de Burlats.



Nous lui souhaitons la bienvenue !

Un Burlaquois distingué par l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (AFDET)

Bruno De Souza Pedro, marbrier accompli après un apprentissage à Lacrouzette (entreprise Les fils de Maffre Gabriel) et au CFA-IFRES (*Institut de formation Roches en Sidobre*) a reçu en juin dernier le trophée de l'AFDET en récompense de son travail et de son talent.

Ce trophée et le diplôme correspondant lui ont été remis au cours d'une cérémonie organisée par la « confrérie de la cunhère du Sidobre ».



La municipalité de Burlats tenait, à son tour à le féliciter !!!

Du nouveau en matière de sécurité !

Comme vous l'avez peut-être remarqué, une caméra de vidéoprotection est désormais installée au carrefour des Salvages. Elle permet de visionner la circulation sur les 4 axes routiers, 2 vers Castres, 1 vers Roquecourbe et 1 vers Burlats.



Sur le plan administratif, cette installation a été autorisée par la Préfecture du Tarn. Sur le plan pratique, une convention a été passée avec la ville de Castres afin que cette caméra soit reliée au centre de supervision urbain géré par la police municipale, dont les agents sont spécifiquement habilités au visionnage des images qui se fait en direct. Le moindre incident sera ainsi rapidement repéré et pourra être traité en conséquence.

De plus, ce dispositif s'avère précieux dans le cadre d'enquêtes judiciaires menées par la police ou la gendarmerie.

Visite au Carla

A l'invitation de la société Pierre Fabre, une délégation d'élus de Burlats a été reçue le 8 septembre dernier au mythique domaine du Carla, en avant-première des « journées du patrimoine » durant lesquelles le site a été ouvert au public, pour la première fois.

M. Pierre-Jean REY, Directeur des Relations Extérieures et Mme Caroline Bonnet, Assistante Direction Relations Extérieures, leur ont fait découvrir les lieux marqués par l'empreinte de M. Pierre Fabre, un homme passionné, visionnaire, humaniste, amateur d'art dont l'entreprise est aujourd'hui un géant de l'industrie pharmaceutique et cosmétique avec ses 9600 collaborateurs implantés dans 41 pays.



Au cours de leur visite, ils ont pu apercevoir le bureau de M. Fabre inoccupé depuis sa disparition, découvrir la « vitrine », immense hall sur 2 étages où sont exposés tous les médicaments et produits dermo-cosmétiques commercialisés par le groupe depuis l'origine et tomber sous le charme du château et son parc. Le repas qui a clôturé cette visite, a été l'occasion d'un échange sympathique autour des projets du groupe Fabre et de la commune de Burlats.

Un grand merci à nos 2 « guides » pour leur chaleureux accueil !

Des arbres dans la ville !



Les périodes de canicule qui, d'après les météorologistes, seront amenées à se produire régulièrement incitent les collectivités à envisager une revégétalisation de leurs espaces publics.

Non seulement les arbres jouent un rôle important dans le confort thermique de la ville, dans la capacité de stockage du carbone, dans l'infiltration des eaux pluviales, dans la captation de certains polluants, mais ils sont aussi essentiels dans la protection de la biodiversité favorisant notamment la présence de très nombreuses espèces végétales et animales.

L'arbre urbain est un formidable outil de lutte contre le changement climatique puisqu'il permet à la fois d'atténuer l'impact du volume d'émission de gaz à effet de serre des activités de la ville et d'y créer un îlot de fraîcheur.

C'est pourquoi, la municipalité a décidé, dès l'automne, la plantation de différentes essences d'arbres sur quelques sites de la commune qui en sont dépourvus : 7 sur le parking de la Papeterie, 7 sur la place des Tisserands devant le Moulin des Sittelles et 5 sur le Square Arnaud de Mareuil.

Elle sera aidée pour l'acquisition de ces végétaux par le Conseil départemental qui consacre une enveloppe financière spécifique à cette action.

AGENDA

Mardi 25 octobre de 14h à 16h :
Passage Landou
Village de Lafontasse



Samedi 29 octobre
Grande fête d'halloween

- 16h maquillage et goûter pour les enfants
- 17h Défilé dans les rues du village
- 18h Spectacle de magie
- 19h Soirée apéritif musical avec AVeE



13 Novembre :
Commémoration
du 11 novembre

10h30 messe
11h15 dépôt de gerbe

Suivie d'une vin d'honneur à la salle du foyer

Les 26 et 27 novembre :
Marché de Noël

Salle de la Papeterie
De 8h00 à 18h00

Nocturne le samedi :

- animations pour enfants avec clowns et sculptures de ballons gonflables OFFERT
- Marché des Gourmets



Concours de Belote :

- Vendredi 28 octobre
- Vendredi 25 novembre
- Vendredi 23 décembre

Salle du Foyer

Inscription 20 h

Début concours : 21h

« Association Ensemble Burlats et ses Villages »



Samedi 07 Janvier :
Vœux du Maire

A partir de 12 h
Salle de la papeterie



Dimanche 08 Janvier : Repas des aînés

A partir de 12 h
Salle de la papeterie



BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

A l'approche des fêtes, et au vu du succès de l'an passé, les lutins du Père Noël, débordés par la préparation des cadeaux, ont demandé de l'aide aux employés municipaux.



Les ateliers se sont employés avec beaucoup de talent à fabriquer les boîtes à lettres du Père Noël pour que nos petits Burlacquois puissent glisser leurs commandes à temps pour le « grand jour »!

Les boîtes aux lettres seront à votre disposition à compter du **mercredi 07 novembre 2022** sur les sites des deux écoles et devant la mairie.

DROIT D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

**"Nouvel appel à une concertation vraie !
Les engagements du groupe minoritaire au service des habitants restent entiers ! »**

Notre attente d'un meilleur fonctionnement de la démocratie locale au service de l'intérêt général et qui demeurent encore, ne nous écarte en rien des priorités qui sont les nôtres de relayer au sein du conseil municipal des sujets que nous recueillons sur le terrain auprès des habitants de Burlats :

- y voir clair sur la programmation des travaux à réaliser dans les différents hameaux et villages de la commune (*voirie, réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales, d'éclairage public, travaux sur les bâtiments publics, écoles, ...*),
- ouvrir, dans la concertation avec la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux une sérieuse réflexion sur les modifications et **révision à apporter au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** pour offrir à notre commune un développement de son urbanisme maîtrisé qui ne se fasse pas au détriment de la revitalisation des hameaux et des villages qui en font son âme rurale et périurbaine,
- enfin rediscuter en interne de notre conseil municipal avec les administrateurs des conditions de gestion de l'eau et de l'assainissement par la **SPL Castres-Burlats** pour s'assurer des travaux projetés sur le mandat en cours et de la bonne régulation financière de ceux-ci afin de s'assurer que les Burlacoises et les Burlacois payent le juste prix de l'eau pour un service de qualité.

Le travail en concertation entre la majorité municipale et notre groupe minoritaire doit se poursuivre autour notamment de ces trois sujets d'importance et pour lesquels nous sollicitons une nouvelle fois la constitution de groupes de travail !